

## Nomenclature des achats de l'AP-HP pour l'exercice 2008

21/01/2008

Le code des marchés publics ne prévoit plus la classification des achats par rapport à une nomenclature officielle. Pour autant la notion d'homogénéité n'a pas disparu du code, car elle permet l'estimation du montant des besoins à comparer aux seuils. Ce document a vocation à comptabiliser annuellement par catégories (chaque ligne de la nomenclature est une catégorie de produit) l'ensemble des achats de l'AP-HP.

**Vous pouvez consulter la nomenclature des achats de l'AP-HP pour l'exercice 2008 en format PDF**